

2024

le feu
de Noailly

Les Vœux du Maire

En cette période de célébration et de partage, je tiens tout d'abord à vous adresser mes vœux les plus chaleureux pour cette nouvelle année. C'est avec fierté que je regarde en arrière pour voir le chemin que nous avons parcouru ensemble au cours de l'année écoulée.

Nous avons maintenu le cap sur nos actions de rénovation, notamment sur le projet de la Maison du Temps Libre. La subvention de l'État, précédemment refusée, semble aujourd'hui sur le point d'être attribuée cette année, ce qui représente une avancée considérable.

Les travaux à l'école se poursuivent, après les classes de CM, le bureau du Directeur, c'est la rénovation du hall d'entrée qui offre à nos enfants un environnement propice à leur épanouissement. Nous avons également pris soin de l'accueil en aménageant et embellissant les entrées de notre village, un geste qui incarne l'identité accueillante de Noailly.

Nous avons aussi répondu aux besoins des visiteurs en nous dotant d'une aire de camping-car, une initiative qui a été très appréciée des touristes et qui renforce l'attrait de notre région.

Dans le domaine de l'infrastructure, nos efforts se sont concentrés sur la voirie. De multiples aménagements vont être entrepris sur des axes importants tels que la rue des Courreaux, la route de St Forgeux et la route de Joux.

Par ailleurs, des études sont actuellement en cours pour évaluer les possibilités d'installer des panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux, et une étude approfondie sur le système de chauffage de l'école et de la mairie est toujours en cours, répondant ainsi à l'urgence de moderniser nos infrastructures obsolètes.

Dans les prochains mois, une antenne de téléphonie mobile verra le jour, un progrès qui améliorera considérablement la connectivité dans notre commune. De même, le gîte se modernisera avec l'installation d'une toute nouvelle cuisine, pour offrir un accueil toujours plus confortable à nos visiteurs.

Je voudrais également profiter de cette occasion pour saluer le travail de nos agents communaux. Un grand merci aux cantonniers David et José, leur dévouement est précieux. Nous n'oublions pas Didier, parti à la retraite après des années de services, dévoué à notre commune, nous lui sommes reconnaissants.

Nos secrétaires, ces piliers discrets mais essentiels, ainsi que nos agents bienveillants qui veillent sur les enfants à l'école, à la cantine ou à la garderie, méritent toute notre reconnaissance. Chacun joue un rôle crucial dans la vie quotidienne de notre village.

Je tiens également à exprimer ma gratitude envers l'équipe enseignante avec laquelle nous collaborons chaque jour.

Enfin, un sincère merci aux membres de notre Conseil Municipal Enfants, élus cette année, pour leurs idées innovantes et leur dynamisme prometteur pour les 2 années à venir. Et bien sûr, un immense merci à toutes nos associations et à leurs bénévoles dévoués, ainsi qu'à nos commerçants. Votre travail incessant anime notre village et en fait un lieu de vie dynamique.

Notre détermination à faire de Noailly un lieu où il fait bon vivre reste inchangée. Mes vœux les plus sincères pour une année emplie de réussite, de bonheur et de solidarité pour chacun d'entre vous. Merci pour votre confiance et votre implication au service de notre village.

Meilleurs vœux pour cette nouvelle année
Patrick Meunier

Agenda

Samedi 27 janvier : 19h30 MTL : soirée choucroute organisée par le Foyer les Copains

Samedi 10 février : vente de brioches en porte à portes par le SOU des écoles

Dimanche 11 février : 11h à la salle du Conseil : AG du Comité des fêtes

Jeudi 22 février : soirée Lecture de 19h30 à 21h00, salle Eugénie Thévenet

Samedi 24 février : 14h MTL : Concours de belote organisé par les classes en 4

Dimanche 25 février : 10h30 salle du conseil : AG association Histoire et Patrimoine

Samedi 2 mars : LOTO à Briennon organisé par le Sou des Ecoles

Vendredi 29 mars : 20h Concert spectacle gratuit (MTL) Festival de la voix « le Cri du Roa »

Mercredi 8 mai : Randonnée campagnarde (8 circuits) inscription à la MTL

Le Fil d'infos : une fin d'année festive !



Cérémonie du 11 novembre

C'est une cérémonie particulièrement touchante et symbolique qui s'est déroulée devant le monument aux morts de Noailly, célébrant le 11 novembre. La participation des nouveaux jeunes élus du Conseil Municipal enfants est une manière d'impliquer la jeune génération dans le devoir de mémoire et de transmission des valeurs de paix et de respect. Huguette Burelier représentant le Département de la Loire était également présente.

Les discours rappelant les conflits actuels en Europe et plaidant pour la paix, suivis par l'interprétation de la Marseillaise par les enfants accompagnés de l'Harmonie de Saint Germain Lespinasse ont su créer une atmosphère émouvante et mémorable.

Les porte-drapeaux et la présence des habitants ont contribué à rendre ce moment encore plus solennel et significatif.

La cérémonie s'est conclue par un verre du souvenir.



Spectacle des élèves de CE et CM

Vendredi 17 novembre, à la MTL, avait lieu un incroyable spectacle présenté par les élèves de CE et de CM.

Cette remarquable performance a été rendue possible grâce à l'implication d'Alexandre, l'intervenant extérieur, qui a encouragé leur confiance en eux et stimulé leur imagination. Les enfants ont exploré l'espace scénique et se sont exprimés à travers des dialogues et une musique qu'ils ont eux-mêmes choisis.

Depuis la rentrée des classes, deux fois par semaine, cette initiative, financée par le Sou des écoles de Noailly, a offert aux enfants une plateforme pour s'exprimer et créer quelque chose de vraiment spécial.

Un grand merci à toute l'équipe enseignante pour son investissement sans faille dans ce projet. La présence des parents et amis venus les applaudir a été un témoignage de leur fierté et de leur ravissement devant le talent et le travail accompli par les enfants.

Félicitations à tous ceux qui ont contribué à faire de ce spectacle un succès mémorable !



Week-end Bel'huîtres : Un succès retentissant !



Le week-end des 2 et 3 décembre a été marqué par des ventes et dégustations d'huîtres, avec en prime un concours de belote le 2 décembre suivi d'un repas moules-frites, attirant un nombre conséquent de participants.

Ce week end a été un triomphe grâce à la présence assidue de chacun, habitués ou nouveaux visiteurs. Pas moins de 20 000 huîtres, plus de 200 assiettes anglaises, 100 kg de moules et 30 litres de pâte à crêpes ont trouvé preneurs durant ces deux jours animés.

Bravo à l'équipe de bénévoles du Comité des Fêtes, pour leur dévouement sans faille. Leur contribution a été essentielle au succès de cet événement.



Un repas des aînés réussi



Vendredi 8 décembre, une ambiance conviviale et sympathique a régné alors que **83 repas ont été servis**, créant un moment des plus agréables.

Une surprise des plus touchantes est venue illuminer ce moment : **les enfants de l'école primaire ont offert quelques mélodies, apportant de la joie à nos aînés et récoltant en retour une pluie d'applaudissements.**

L'après-midi s'est animé au son de la musique, grâce à notre animateur qui a su insuffler une énergie formidable à cette assemblée intergénérationnelle. Nos aînés ont dansé et partagé leurs chansons favorites, faisant de cet événement un moment mémorable et festif pour tous. Le repas, unanime dans ses éloges, a été apprécié par l'ensemble des convives, ajoutant une note délicieuse à cette journée déjà si spéciale.

Une journée festive à la MTL pour clore l'année scolaire avant Noël

Le 22 décembre, dernier jour d'école avant les vacances de Noël, a été marqué par un moment spécial à la MTL. Toutes les classes, l'équipe enseignante, les agents municipaux et quelques élus se sont réunis pour partager **un délicieux repas**, suivi d'une projection d'un **film magique sur Noël** qui a captivé petits et grands.



Noailly brille lors de son premier Marché de Noël



Vendredi 8 décembre, Noailly a brillamment illuminé son cœur de village lors du tout premier Marché de Noël orchestré par le Sou des écoles de Noailly. Cette soirée a enchanté petits et grands et plongé le village dans une atmosphère magique.

La place s'est animée grâce à une variété d'exposants offrant une multitude d'idées cadeaux et de créations originales. Les enfants ont également eu la chance de profiter d'un atelier maquillage, tandis que des sapins fraîchement coupés étaient à disposition des visiteurs.

La buvette a été l'épicentre des festivités, proposant du vin chaud, des barbes à papa, des crêpes et surtout des parts de truffade qui ont connu un succès sans précédent.

L'épicerie de Noailly a réservé un moment spécial aux enfants en organisant **une séance photo inoubliable avec le Père Noël.** De plus, une "roue de la fortune" a offert aux participants la chance de remporter de magnifiques lots. Ce premier Marché de Noël a permis un moment de partage, de rires et de magie

Un immense merci au Sou des écoles de Noailly. Cette belle réussite laisse présager de futures éditions tout aussi fantastiques pour les années à venir.



Le Fil des passions

Association Histoire et Patrimoine



En ce début d'année, nous venons souhaiter à toutes les Noaillerotes et à tous les Noaillerots nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite pour cette nouvelle année et pour toutes celles qui suivront.

Notre association est née en 2018 et nos premiers efforts ont été concentrés sur les recherches concernant la grande histoire de notre petit village dans l'objectif de valoriser notre lieu de vie en écrivant un livre pour que chacun réalise que nous habitons dans une commune qui existe depuis la nuit des temps et que c'est à nous d'en faire le lieu qui nous convient.

Dans notre raisonnement et notre conception, nous avons souhaité valoriser tout le patrimoine que l'histoire nous a laissé. Par patrimoine, bien sûr on peut penser aux vestiges de l'histoire, (notre parc, notre église, ...). Mais c'est aussi toute la nature qui nous entoure et qui a sûrement plus que jamais besoin qu'on la bichonne.

Le nombre de nos adhérents n'est pas celui que nous espérons, nous aimerions intéresser la majorité des habitants de notre commune.

Pour cela, nous souhaitons lancer une grande concertation de vous tous. Nous aimerions que vous nous donniez vos avis et vos souhaits. Les idées qui émergent de notre bureau seraient bien plus représentatives des attentes des Noaillerots si beaucoup d'entre vous nous rejoignaient.

Dans une entité comme notre commune qui a encore une taille humaine, il faut que nous agissions en concertation pour proposer, imaginer des actions à venir afin qu'une majorité d'entre nous y trouve son intérêt.

N'hésitez pas à nous écrire : livrenoailly@gmail.com ou à venir participer à notre assemblée générale qui se tiendra le 25 février à 10 h 30 en mairie.

Entre temps, nous essayons d'avoir des projets c'est ainsi que nous avons réalisé le sentier historique avec ses totems informatifs. Nous avons commencé à faire un dossier pour rénover les peintures de l'église qui ont une certaine valeur (un dossier est à l'étude à la fondation Bern). Nous avons accompagné les enfants de Noailly sur le sentier historique dans le cadre d'un projet d'école regroupant plusieurs communes. Nous avons participé avec le conseil municipal enfants à une journée sur le devoir de mémoire.

Noailly : "porte bourguignonne de la Côte Roannaise"

Pour valoriser l'aspect touristique, nous travaillons avec l'Office du Tourisme de Roanne en organisant quelques visites guidées et commentées. Nous pourrions faire une visite spécifiquement réservée aux Noaillerots si quelques personnes voulaient y assister (inscrivez-vous). Pour compléter ces visites guidées, notre projet actuel pourrait être la réalisation d'une table d'orientation qui, située face à la côte roannaise, soit à la sortie de notre parc, soit au pied du monument aux morts, pourrait offrir un panorama intéressant si on utilise une photographie semi-aérienne qui pourrait se faire à l'aide d'un drone.

Notre souci est : "sommes-nous sur des bonnes pistes ?"

Donnez-nous votre avis, soumettez-nous vos idées et rejoignez-nous ! A plusieurs nous serons plus forts ! Notre village y gagnera en notoriété !

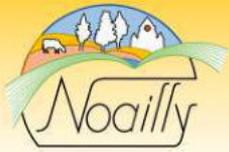
Pour Histoire et Patrimoine. Le Bureau



Devinette : A quel édifice noaillerot pouvons-nous rattacher cette majestueuse porte ?

Envoyez-nous vos réponses à livrenoailly@gmail.com ou via notre épicière : un lot sera remis à chaque bonne réponse !

Vous souhaitez un indice ? Feuilletez notre livre La Grande Histoire d'un petit Village !



Conseil Municipal du 22 novembre 2023

Renouvellement des conventions de prestation de services avec Roannais Agglomération

PAV (POINTS D'APPORT VOLONTAIRE)

Roannais Agglomération a réformé les modes de collecte des déchets et modifié la répartition des points d'apport volontaire présents sur l'ensemble du territoire des communes membres de la communauté d'agglomération ;

Le conseil municipal, approuve la convention de mise à disposition du service technique de la commune pour l'entretien des 2 Points d'apport Volontaire, au bénéfice de Roannais Agglomération ; Le remboursement des frais de fonctionnement du service mis à disposition par la commune se monte à 2616 € par an. Cette convention est conclue pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2024

DPO (DÉLÉGUÉ À LA PROTECTION DES DONNÉES)

Le DPO est chargé de veiller à la conformité en matière de protection des données de l'ensemble des traitements mis en œuvre par l'organisme qui l'a désigné avec le règlement européen sur la protection des données. Sa désignation est obligatoire pour les entités et organismes publics.

Le conseil municipal approuve la convention de service commun de Délégué à la protection des données, à compter du 1er janvier 2024 pour une durée d'un an et prend acte de la participation financière fixée à 1.60 € / habitants établie au cours du 4^e trimestre

ADS (INSTRUCTION DES AUTORISATIONS ET ACTES RELATIFS À L'OCCUPATION DU SOL)

Aujourd'hui, le service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol, est porté par Roannais Agglomération qui instruit pour le compte des communes les actes liés à l'application du droit du sol depuis octobre 2014. Roannais Agglomération propose de conclure une convention à compter du 1er janvier 2024 pour une durée de 3 ans jusqu'au 31 décembre 2026, qui prévoit un droit d'entrée de 500 euros pour les communes qui adhèrent au service à compter du 1er janvier 2021. Instruction de la partie accessibilité des autorisations de travaux portant sur un ERP

Depuis 2021, Roannais Agglomération propose d'apporter une assistance aux communes de son territoire pour l'instruction de la partie accessibilité des autorisations de travaux, qui relèvent du Code de la construction et de l'habitation, à travers une prestation de service ; et que cette prestation de service prend fin le 31 décembre 2023, Roannais Agglomération propose à ses communes membres disposant d'un plan local d'urbanisme, d'un document d'urbanisme en tenant lieu, ou d'une carte communale, de la renouveler pour une durée de 3 ans, à compter du 1er janvier 2024 (tarif de la prestation : 300 € par acte (rapport d'accessibilité)).

✓ **Programme voirie 2024** Monsieur le Maire présente les chemins que la commission voirie réunit le 18/10/2023 a sélectionné comme devant faire l'objet de travaux de réfection. Il s'agit de :

- Rue des Courreaux (VC n° 107) : 7 646.00 € HT
- Route de Saint Forgeux Lespinasse (VC n° 5): 25 751.00 € HT
- Route de Saint Forgeux Lespinasse (VC n° 5): 4 792.65 € HT
- Route de Joux (VC n° 11) : 7 442.50 € HT
- Croisement Impasse / rte de Garambeau (VC n° 7) : 2 801.50 € HT
- Rue des Varennes (VC n° 10) : 1 592.50 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Accepte les devis estimatifs présentés s'élevant à la somme globale de 50 026.15 € HT
- Sollicite auprès du Conseil départemental une subvention au titre du programme voirie 2024,
- -DIT que les crédits nécessaires seront inscrits au budget

✓ **Passage en M57 – Amortissements** Il est rappelé les dispositions des articles L2321-2-27 et R2321-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), en indiquant que l'amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles est une dépense obligatoire à enregistrer au budget, pour les communes dont la population est inférieure à 3 500 habitants uniquement pour les comptes 204. Le passage obligatoire à la nouvelle norme comptable M57 au 1er janvier 2024, nécessite la mise à jour du mode de gestion des amortissements des comptes 204

✓ **Implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables : Elaboration des zones d'accélération (ZACC)** Monsieur le Maire explique que cette loi veut concilier l'acceptabilité locale avec l'accélération du déploiement des énergies renouvelables tout en garantissant la protection de la biodiversité et en minimisant l'artificialisation des sols. Il s'agit de tracer le contour des zones les plus adaptées à telle ou telle source d'énergies renouvelables, sur du foncier déjà artificialisé ou ne présentant pas d'enjeux environnementaux majeurs en mobilisant les terrains sans usage et les abords des infrastructures.

La carte communale des zones d'accélération pour l'implantation d'installations terrestres de production d'énergies renouvelables (ZACC) concernant les biens communaux est présentée au Conseil municipal.

✓ **Maîtrise d'œuvre pour la rénovation/extension de la MTL** Après consultation des architectes en août 2020, vu la décision du conseil municipal en date du 27/07/2021 relatif au choix de l'architecte, Monsieur Carrie présente l'acte d'engagement, et la répartition d'honoraires du cabinet d'architecture AUM selon les missions de base, à savoir :

Missions de base comprenant esquisse – avant-projet sommaire – avant-projet définitif – projet – assistance aux contrats de travaux – visa et direction de l'exécution des travaux – assistance aux opérations de réception pour un montant HT de 143 355 €

✓ **Présentation du réseau de chaleur (mairie / école)** Le SIEL-TE (Service Transition Énergétique) a réalisé une étude d'opportunité à la demande de la commune de Noailly. Cette étude a pour but de présenter la mise en place d'une solution de chauffage en bois énergie pour la mairie, l'école maternelle et l'école primaire. La solution à mettre en œuvre est une chaudière biomasse aux granulés.

L'investissement pour la mise en place d'une solution bois énergie se monterait au total à 199 000 euros : Une subvention Prime Chaleur d'Avenir est prévue pour un montant de 70 235 €. Compte tenu des coûts présentés, une étude via le SIEL est demandée pour l'installation de pompes à chaleur.

✓ **Réseau mobile** Il y a environ 2 ans, la préfecture nous avait questionné sur les problèmes de réseau mobile sur la commune. Après des tests effectués par ORANGE confirmant un manque de réseau flagrant, un pylône devrait être mis en place en 2024 soit sur la parcelle appartenant à la commune (en bas de la route des Varennes) soit vers le lieu-dit Bonnefond.

Conseil Municipal du 15 décembre 2023

Biens sans maître : Le propriétaire du bien sis Route de Vivans, parcelle cadastrée section D, n° 18, contenance 587 m², ne s'est pas fait connaître dans un délai de 6 mois à dater de l'accomplissement de la dernière des mesures de publicité prévues par l'article L 1123-3 (alinéa 2) du code général de la propriété des personnes publiques, dès lors l'immeuble est présumé sans maître au titre de l'article 713 du code civil.

Cet immeuble peut revenir à la commune si cette dernière ne renonce pas à ce droit.

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

- EXERCE ses droits en application des dispositions de l'article 713 du code civil pour les raisons

* pas de propriétaire connu

* taxe foncière sur les propriétés bâties ou non bâties non acquittées depuis plus de 3 ans

- DECIDE que la commune s'appropriera ce bien dans les conditions prévues par les textes en vigueur.

- CHARGE M. le Maire de constater par arrêté, l'incorporation de ce bien dans le domaine communal

- AUTORISE M. le Maire à signer tous les documents et actes nécessaires à cet effet.

Passage à gué de Barabandière: convention de partenariat avec Saint Germain Lespinasse

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

APPROUVE la convention de partenariat avec la commune de St Germain-Lespinasse pour la réhabilitation du passage à gué sur la Teyssonne

Passage à gué de Barabandière: contrat de Maîtrise d'oeuvre

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal :

ACCEPTÉ la mission de maîtrise d'œuvre du bureau Réalité pour un montant HT total de 16 500 €

DIT que la commune St Germain Lespinasse sera co-financier

DIT que les crédits seront inscrits au c/2315-130

Passage à gué de Barabandière: Demandes de subvention

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres :

APPROUVE les travaux de de réfection du passage à gué de Barabandière pour un montant TTC estimé à 149 893.92 € (honoraires compris)

SOLLICITE des subventions à hauteur de 99 929.28 €

DIT que les travaux seront financés par la commune de Noailly qui sollicitera de la commune de St Germain -Lespinasse un cofinancement

Monsieur le Maire informe le conseil que M. Carrie Nicolas, pour des raisons personnelles, a envoyé sa démission du poste d'adjoint et de conseiller municipal au Préfet – lequel a accepté. il est proposé de porter à deux, le nombre de postes d'adjoints.



Assemblée Générale du Foyer Les Copains

Vendredi 3 novembre, 80 membres étaient réunis en Assemblée Générale au sein de la M.T.L. Raymond Raquin, président, remerciait le public présent et en particulier Mme Sandra Archimbaud /Grange et M. Marc Antoine Fabre représentants la municipalité et tous les bénévoles qui œuvrent sans compter à la bonne marche de l'association. Il remercie également les associations pour le prêt de matériel.

La saison écoulée a été marquée par une soirée choucroute, l'organisation de la « Noaillerote » en janvier dont le bénéfice a été intégralement reversé à Espoir, santé, harmonie et le 8 mai, la traditionnelle randonnée campagnarde qui a accueilli 1174 marcheurs. Avec 146 adhérents en 2023, l'association reste dynamique pour le village. Activités proposées : danse, randonnée, scrabble et photo numérique.

La section randonnée comptait en 2023, 46 licenciés à la fédération française de la randonnée pédestre. Elle propose 2 niveaux de marche chaque jeudi avec boisson offerte par le club à l'arrivée. Un calendrier est établi en début de saison par les adhérents. Une quarantaine de circuits sont prévus. Hors période hivernale, une grande marche avec pique-nique tiré du sac est organisée une fois par mois pour les bons randonneurs.

Jean-Christophe Danière, trésorier, présente le bilan financier et le détail des comptes de chaque activité. Jean-Maurice Mercier et Gilles Geneyton font le rapport d'activité de la danse où une cinquantaine de danseurs évoluent chaque mardi de 18 h 30 à 19 h 30 pour les débutants et 19 h 30 à 21 h 30 pour les danseurs confirmés.

Brigitte Patalas, responsable voyage, propose un séjour rando et tourisme du samedi 31 août au samedi 7 septembre 2024 dans les Monts du Cantal avec hébergements en pension complète, transport en co-voiturage, assurance annulation (des visites seront programmées un jour sur deux). Les inscriptions doivent être prises avant le 11/01/2024.

Bernard Bissuel, Responsable CDRP, explique les activités du Comité départemental et les raisons de prendre une licence : assurance adaptée et une assistance 24h sur 24, 7j/7, en France et à l'étranger. Il propose des stages comme lecture de carte, rando santé, pour encadrer les marcheurs. Il rappelle que le CDRP participe à la défense et à l'entretien des chemins.

L'assemblée générale s'est terminée autour du vin de l'amitié.



Soirées lectures : pour partager et échanger

Depuis le 26 octobre, **une toute nouvelle initiative a pris vie à Noailly : les "Soirées Lecture"**. Organisées par Robert Yacar, ces rencontres visent à réunir les passionnés de lecture pour explorer ensemble les mondes des livres, échanger leurs impressions et partager leurs réflexions.

Lors de la première soirée, **Robert Yacar** a captivé l'audience en lisant des extraits choisis du livre "Le pays des autres" de Leïla Slimani. Chaque participant a ainsi plongé dans l'univers de ce roman, offrant un espace propice aux échanges et aux discussions sur les émotions et les idées soulevées par l'œuvre. Pour la seconde soirée du jeudi 30 novembre, Robert nous a entraîné dans l'univers envoûtant de l'œuvre de Pierre Lemaitre : "Couleurs de l'incendie".

L'enthousiasme et l'appréciation manifestés par les participants pour cette expérience enrichissante nous a incité à pérenniser ce rendez-vous mensuel. Chaque mois, un nouvel opus littéraire sera mis en lumière offrant ainsi un temps de partage. Cette initiative, portée par la passion de la lecture et le désir de partager autour des livres, invite tous les amoureux des mots à se joindre à ces soirées pour explorer ensemble les infinies richesses de la littérature.

Les dates de ces rendez-vous sont communiqués via PanneauPocket et une affiche à l'épicerie



Le Festival « le Cri du Roa » fait une halte à Noailly

Créé par le Conservatoire de Roannais Agglomération, ce festival itinérant s'est imposé comme une célébration incontournable de la voix sous toutes ses formes depuis sa création en 2018. Cette année, le GAMEC organise en collaboration avec le Conservatoire un concert original. **Le 29 mars 2024**, Noailly sera le théâtre d'un spectacle musical mettant en scène les chœurs amateurs du territoire. Parmi les participants, la Chorale "Côte et chœur" du GAMEC, l'Atelier chansons du GAMEC, ainsi que la chorale d'enfants de la COPLER se succéderont sur scène pour offrir des performances vibrantes.

L'artiste **Jonathan Mathis** accompagnera cette soirée avec l'orgue de barbarie ; sa virtuosité à cet instrument emblématique promet de transporter le public dans un voyage musical captivant. L'esprit du Festival "Le Cri du Roa" réside dans la diversité des voix et des expressions artistiques. Nous vous attendons nombreux pour applaudir ces talents locaux qui partageront la scène. **L'événement débutera à 20h à la MTL**

